

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 29.09.2023
Visible par le public jusqu'au: 29.12.2023
Numéro de publication: AR-VS05-0000000520

Entité de publication



Ville de Sion - Service de la sécurité publique, Rue de Loèche 34, 1950 Sion

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Frédéric Dumoulin, Sion

Bénéficiaire de l'autorisation

Monsieur Frédéric Dumoulin

Délivrance d'une autorisation d'exploiter – Nouvel établissement (lieu de dégustation)

Conformément aux dispositions de la Loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Sion porte à la connaissance du public que Monsieur Frédéric Dumoulin, domicilié à Uvrier, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacement : Parcelle 7291, Chemin du Grandina 3, 1958 Uvrier

Enseigne : Frédéric Dumoulin SA, l'Orpailleur

Prestations : Vente de boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à emporter (dégustations payantes et vente de vin)

Horaire d'exploitation : Du lundi au vendredi : 10h00 – 12h00 et 14h00-18h00, Samedi : 10h30 – 18h00

Prise de l'activité : Dès décision du conseil

Moyen de droit / Consultation

Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par pli recommandé à la Ville de Sion, Service de la sécurité publique, rue de Loèche 34, 1950 Sion, dans les 30 jours à dater de la présente publication.

Point de contact

Ville de Sion - Service de la sécurité publique

Rue de Loèche 34
1950 Sion

Délai

Expiration du délai: 30.10.2023